Décision 22-DCC-139 du 26 juillet 2022

relative à la prise de contrôle conjoint du groupe Rougnon par les sociétés HFR et Chevrillon & Compagnie

Posted on: 01 août 2022 | Secteurs :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	HFR et Chevrillon & Compagnie
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Rougnon

Lire

le texte intégral de la décision
135.41 Ko